

Paris, le 27/07/2025

## Communiqué

### **Accès à Roissy CDG par le RER B : évitons de piéger les visiteurs !**

*Alors que IDFM a augmenté de 58% depuis janvier le prix des billets pour les aéroports, la SNCF dépêche à Charles-de-Gaulle des équipes de contrôleurs pour verbaliser les passagers qui, sans le savoir, sont en infraction.*

Un billet pour l'aéroport acheté en carnet coûtait 9,44 euros en 2024 ; il coûte désormais 15 euros (ou 13€ sur smartphone) et ne peut être acheté qu'à l'unité.

Même La carte Navigo Liberté + n'offre aucune réduction (pas même pour les franciliens, sauf pour quelques gares du RER B nord).

Dans les études de satisfaction clients menées par le groupe Aéroport de Paris, la question du prix est un des points noirs qui revient le plus souvent.

#### **Une tarification pas facile d'usage**

Mais c'est le système de tarification et de distribution pour les aéroports qui pose problème.

Le Navigo Jour (12 €) n'est pas utilisable pour les aéroports, les visiteurs peuvent acheter un « Paris Visite » à 29,90 € par jour ou, par exemple 62,30€ pour 3 jours !

Le passe Navigo Semaine 5 zones à 31,60 est utilisable pour les aéroports sur smartphone ou moyennant une carte Navigo Découverte à 5 €

Une carte Navigo Easy n'est pas utilisable pour acheter un ticket pour l'aéroport si le passager a déjà des tickets métro-RER sur cette carte. Il lui faut en acquérir une nouvelle à 2 euros. Pire, si plusieurs passagers sont ensemble, ils ne peuvent mettre plusieurs billets pour l'aéroport sur la même carte et chaque passager doit acquérir une carte spécifique. Un gain non négligeable pour IDFM qui vend au moins 30 millions de cartes Navigo Easy par an.

#### **Une disparité anormale entre Roissy et Orly**

Enfin, le cheminement pour Orly et Roissy est différent. À Orly, les passagers à l'arrivée de la ligne 14 peuvent régler la surtaxe aéroport et passer le portillon sans être en infraction. À Roissy il n'y a pas d'automate pour se mettre en règle et ce sont des contrôleurs de la SNCF qui « accueillent » et verbalisent 35 euros tous les passagers contrevenants... provoquant d'innombrables bouchons à l'arrivée de chaque train.

Les chefs d'équipe des contrôleurs que nous avons interrogés à plusieurs reprises semblent désolés de la situation, pointant du doigt « l'usine à gaz de cette tarification » (sic).

Interpelés sur cette situation qui dure depuis janvier, la SNCF et IDFM nous ont indiqué en juin qu'une possibilité de régularisation en sortie similaire à Orly devait être mis en place mais sans échéance précise tandis que les verbalisations continuent dans les 2 gares concernées du RER B. On est en droit de souhaiter un meilleur accueil des visiteurs en Ile-de-France

Contacts presse : <https://www.aut-idf.org/presse/>